

**Ordonnance du Roy pour régler le service du régiment des Fusilliers qui sera dorénavant appelé le Régiment Royal de l'Artillerie. Du quinzième avril 1693.**

Titre(s) : Ordonnance du Roy pour régler le service du régiment des Fusilliers qui sera dorénavant appelé le Régiment Royal de l'Artillerie. Du quinzième avril 1693. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1693

Description matérielle : 2 p. ; in-f?.

Sujet(s) : 17e siècle

France

artillerie

texte réglementaire